

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'ESPACE

Sous-Direction de la Réglementation technique
des Véhicules
ARCHE DE LA DEFENSE
92055 PARIS LA DEFENSE

FICHE DE RECEPTION CEE D'UNE ENTITE TECHNIQUE

(Concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives
au niveau sonore admissible et au dispositif d'échappement des motocycles)

DIRECTIVE 78/1015/CEE

Modifiée en dernier lieu par la Directive 89/235/CEE

Entité technique : Dispositif d'échappement.

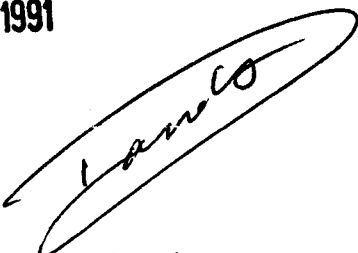
Numéro de réception CEE de l'entité technique : e2 4003

CETTE FICHE DE COMMUNICATION ANNULE ET REMPLACE
CELLE DELIVREE LE 18 JUILLET 1991 SOUS LE MEME NUMERO

1. Marque de fabrique ou de commerce : SITO
2. Type : 1300
3. Nom et adresse du fabricant : SITO
MONTI CELLO D'ALBA - ITALIE
4. Le cas échéant, nom et adresse du mandataire du fabricant : SOCIETE BACLIM
2, Chemin du Chapitre - 95380 EPIAIS LES LOUVRES (FRANCE)
5. Composition de l'entité technique : un silencieux et sa tubulure.
6. Marque de fabrique ou de commerce du (des) type(s) de motocycle(s) auquel
le silencieux est destiné : HONDA
7. Type(s) de motocycle(s) : PC23 (CBR 600 F)
à partir du numéro de série : - jusqu'au numéro de série : -
8. Moteur : HONDA
 - 8.1. Cycles : 4 temps
 - 8.2. Cylindrée : 598 cm³
 - 8.3. Puissance maximale du moteur 63 kW ISO à 11000 tr/min.
9. Nombre de rapports de la boîte de vitesses : 6 manuelle
10. Rapports de la boîte de vitesses utilisés : 2ème 3ème
11. Rapport(s) du pont : -
12. Valeurs du niveau sonore :
 - motocycle en marche 79,675 dB(A),
vitesse(s) stabilisée(s) avant accélération (km/h) : 50,0 50,0
 - motocycle à l'arrêt 93 dB(A), à 5500 tr/min.
13. Restrictions éventuelles concernant l'utilisation et prescriptions
de montage : -

e2 4003

**DIRECTIVES 78/1015/CEE -
89/235/CEE**

14. Date de présentation du modèle pour la délivrance de la réception CEE de l'entité technique : 4 Juin 1991
15. Service technique chargé des essais :
- UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE
- AUTODROME DE LINAS-MONTLHERY - 91310 MONTLHERY - (FRANCE)
16. Date du Procès-verbal délivrée par le service technique : 15 Juillet 1991
17. Numéro du Procès-verbal délivré par le service technique : 91.15.31.111/75582
18. La réception CEE de l'entité technique est accordée.
19. Lieu : PARIS
20. Date : 2 OCT. 1991
21. Signature :  H. DAUDET
22. La liste des documents et pièces suivants, portant la marque de réception CEE de l'entité technique, sont annexés à la présente communication.
23. Remarques : -